

La vie pezénoise

Bulletin municipal

— N°21 - Mars 2025

**Cadre de vie : travaux
et végétalisation se
poursuivent**

Pages 8 à 10





L'édito du Maire	1
Évènements marquants	2
Vie sociale et solidarité	4
Éducation et jeunesse	5
Culture et vie associative	7
Cadre de vie et environnement	8
Urbanisme et travaux	9
Sécurité et civisme	11
Rubrique des associations	12
Agenda des manifestations	20
Rubrique patrimoine	22
Informations pratiques	24

LA VIE PEZÉNOISE

Le bulletin d'informations de la commune de Pezens est édité par la Mairie de Pezens

Directeur de la publication : Philippe FAU

Rédaction et réalisation : Cabinet du maire, Mairie de Pezens

Crédits photos et illustrations : Mairie de Pezens - Frédéric Dufour - Associations pezénoises et ayants droits respectifs - Canva - Freepik

Impression : T2P Numeric

Tirage : 820 exemplaires


Date de parution : Mars 2025



Contact : Mairie de Pezens
18, avenue de l'Europe
11 170 Pezens

Téléphone : 04 68 24 50 00

Mail : accueil@mairie-pezens.fr

 www.pezens.fr
[communedepezens](http://communedepezens.fr)

Chers Pezénoises, chers Pezénois,

J'ai le plaisir de vous présenter cette première édition de notre bulletin municipal « nouvelle formule », que nous avons souhaité moderniser et mettre en cohérence avec notre nouvelle charte graphique.

Ce magazine d'informations vous permettra de découvrir ou redécouvrir, à chaque trimestre, les actions de l'équipe municipale, ainsi que l'actualité de nos associations.



L'année 2025 est maintenant bien entamée. Elle va permettre à notre commune de poursuivre sa transformation et de voir aboutir plusieurs projets majeurs, dont vous trouverez l'état d'avancement en feuilletant ce bulletin municipal.

Néanmoins, maintenir le cap que nous nous sommes fixés malgré les contraintes budgétaires est un sacré défi. L'équation financière n'est pas simple en cette période de préparation du budget de la commune.

“ Notre feuille de route est de poursuivre l'aménagement de notre village pour améliorer votre vie quotidienne. Bien vivre à Pezens est la ligne directrice de nos actions municipales. ”

2025 se construira dans un esprit de responsabilité. Le même qui a toujours prévalu dans la construction de nos budgets municipaux. Parce que l'équipe municipale souhaite préserver votre pouvoir d'achat, nous n'augmenterons pas cette année encore les taux d'imposition.

À Pezens, nous avons fait le choix de l'action concrète et de la proximité. Vous pouvez compter sur notre détermination à poursuivre nos engagements et à construire une commune toujours plus solidaire, plus humaine et où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Philippe FAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Fau'.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS : RETOUR SUR ...

Téléthon



Téléthon 2024 : record battu !

Un total de **2430€** a été reversé le **08 décembre** dernier à l'**Association Française contre les Myopathies (AFM)**.

Les 3 jours de manifestations proposés par les associations pezénoises, avec la participation du LAEP Émilie de Rodat, auront permis de récolter cette belle somme et de démontrer une fois encore la dynamique associative de notre village et la générosité des Pezénois !

Nous adressons un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication dans cette noble cause et à tous les généreux donateurs pour ce geste de solidarité.

Goûter de Noël des aînés

Le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité et le **Club de l'amitié** s'est déroulé le **samedi 14 décembre** au foyer André Sarda. La centaine de personnes âgées de 70 ans et plus qui ont répondu à l'invitation se sont retrouvées pour ce moment festif au cours duquel était proposé le spectacle de l'orchestre Trompette Mélody.

Monsieur le maire Philippe FAU et Alain PAGES, Président du Club de l'amitié, ont accueilli les convives et exprimé le plaisir qu'ils avaient à partager avec eux ce moment convivial.



Pour l'occasion, les élèves du **LAEP Émilie de Rodat** avaient décoré les tables et ont proposé à la vente des décorations de Noël confectionnées par leurs soins. Les élèves avaient aussi cette année confectionné de jolies cartes de vœux, qui ont été insérées dans les colis de Noël destinés aux aînés, une attention qui a été très appréciée.

Pour parfaire ce moment de partage, les invités ont savouré une délicieuse bûche préparée par notre pâtisserie locale Les Couleurs des Saveurs. Un véritable régal qui a clôturé cette après-midi sous le signe de la générosité et de la convivialité. Un grand merci aux bénévoles du **CCAS** et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, permettant ainsi d'apporter un peu de chaleur et de joie à nos aînés en cette période de fêtes.





Cérémonie des vœux 2025

Le **vendredi 10 janvier** s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à la population, au foyer André Sarda.

Vous étiez présents en nombre pour partager ce moment et nous vous en remercions chaleureusement !

Monsieur le maire Philippe FAU a énoncé les réalisations de l'année écoulée et les orientations à venir.

Son discours était cette année accompagné d'une rétrospective en vidéo des actions de l'équipe municipale, ainsi que de belles vues de Pezens.

Le maire a rappelé les projets majeurs qui ont vu le jour en 2024, soulignant les efforts collectifs et les avancées significatives pour la commune. Parmi les réalisations les plus notables, il a mentionné :

- l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- les travaux sur la RD 6113 ;
- l'aménagement des cours d'école Oasis ;
- la réhabilitation du lotissement Les terrasses du Fresquel.



Retour en images sur cette soirée qui s'est poursuivie autour d'un cocktail dînatoire dans la convivialité et la bonne humeur ! Un grand merci aux producteurs et commerçants locaux de nous avoir régalié, avec une mention spéciale au pâtissier Alexis Samieri pour sa pièce montée représentant la chapelle Sainte-Madeleine.



Catastrophe à Mayotte



Après le passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte. L'association Aude Solidarité s'est aussi mobilisée, avec le soutien logistique du Conseil Départemental, pour venir en aide aux sinistrés.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe exceptionnelle a engendré, la commune de Pezens a tenu à apporter son soutien à la population de Mayotte le **07 janvier** dernier, par l'attribution d'un don de **1500€** à l'association **Aude Solidarité**.



Ateliers Krav Maga

Depuis le **03 février**, des cours de Krav Maga sont proposés dans la salle des associations, avenue de l'Europe (accès côté bibliothèque). Ces ateliers entièrement gratuits sont animés par Nicolas Quetglas, coach sportif diplômé. Destinés aux personnes de 60 ans et plus, cette initiation permet de découvrir des méthodes de défense et aide à lutter contre la dépendance et la perte d'autonomie, grâce à une multitude d'exercices et de mises en situation. Aucun équipement spécifique n'est requis, rendant la pratique accessible à tous.

Organisés avec le soutien de l'Espace séniors du Carcassonnais - service du Département de l'Aude, ils se déroulent tous les lundis et vendredis de 10h30 à 11h30, et se poursuivront **jusqu'au 28 avril**.

Les consignes nécessaires sont communiquées lors de l'inscription : tenue de sport, bouteille d'eau, tapis de sol ou serviette. Une belle opportunité pour allier activité physique et sécurité au quotidien.

Contact : Nicolas Quetglas - 06 86 78 98 27





Aménagement des cours Oasis

La transformation des cours des écoles maternelle et élémentaire se poursuit, avec la plantation des petits végétaux et de plusieurs arbres : centranthes, catalpas, lilas des Indes, frênes rouges, germandrées, cistes, chênes des Canaries, arbres de Judée... Bientôt seront également plantés des saules tressés pour amener de l'ombre aux beaux jours.

Les végétaux ont été choisis non-urticants et non-piquants. Leurs floraisons doivent se chevaucher tout au long de l'année, sauf pendant la période hivernale du repos végétatif. Ils s'inscrivent dans une adaptation au milieu tout en recréant une certaine biodiversité qui pourra bien sûr attirer des insectes pollinisateurs et de l'avifaune.

La création de ces cours Oasis offre ainsi des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie, mais aussi des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants.



Remise de trophée

La jeune Pezénoise **Margaux Simonek**, étudiante en CAP en alternance au restaurant **L' Ambrosia** et au **Purple campus de Carcassonne**, a remporté la première place aux sélections académiques régionales de la 62e édition de la coupe Georges-Baptiste. Créé en 1960, ce concours prestigieux récompense les élèves en formation et les maîtres d'hôtel en activité.

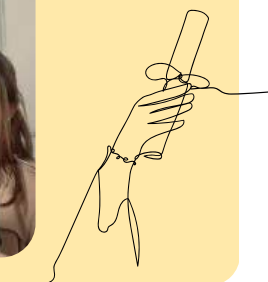
En véritable passionnée, elle représentera fièrement la région au niveau national et défendra son titre en finale le **25 mars** à Saint-Nazaire, au lycée des métiers Sainte-Anne. Toute sa famille, le Purple Campus, l'équipe de l'Ambrosia, et bien sûr son village seront derrière elle ! Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et une magnifique carrière dans la restauration.



Remise de diplômes

Le **samedi 25 janvier** s'est déroulée la remise des diplômes de la session 2023/2024 au **LEAP Émilie de Rodat**, suivie de l'Assemblée Générale de l'établissement. Nos félicitations à tous les lauréats : **100% de réussite au CFG, 84% pour le DNB, 100% au Bac Pro SAPAT et 100% au CAP AEPE.**

Monsieur le maire Philippe FAU a encouragé les élèves à persévérer et à ne jamais abandonner leurs rêves sur le chemin parfois tumultueux des études et des parcours professionnels. A l'occasion de cette prise de parole, il a aussi chaleureusement remercié toute la communauté éducative, pédagogique et administrative du LEAP Émilie de Rodat pour leur travail et leur engagement auprès des jeunes.



Devoir de mémoire



Les **06 et 07 février** derniers, les élèves des classes de 3^e, 1^{re} et Terminale du **LEAP Émilie de Rodat** ont effectué un voyage pédagogique sur le thème du Devoir de mémoire.

Deux temps forts étaient prévus au programme : la visite du **musée de la Résistance de Peyrat-le-Château** pour comprendre le rôle des maquis dans la libération de la France, puis la visite du **village martyr d'Oradour-sur-Glane**.

Les élèves ont pu à cette occasion rencontrer M. Doutré, fils de Paul Doutré, rescapé du massacre dans lequel 642 femmes, enfants et hommes ont été tués par la division SS Das Reich. L'importance de devenir « passeur de mémoire » a été longuement évoquée avec les élèves. Chacun a pu réagir, se questionner et être sensible à ces événements. Une cérémonie républicaine au tombeau des martyrs du cimetière d'Oradour a clôturé cette visite. Les élèves cadets de la sécurité civile ont encadré cette cérémonie. Un séjour riche en émotions et un moment important dans la scolarité des élèves.





Instruction des subventions 2025

La mairie peut soutenir financièrement les associations qui participent activement au dynamisme du village. Pour cela, l'association doit faire chaque année sa demande officielle de subvention **avant le 31 décembre de l'année N-1**, délai de rigueur. Les demandes de subventions pour 2025 sont actuellement en cours d'instruction. Pour obtenir des informations pratiques, les associations peuvent prendre contact au : **04 68 24 50 00** ou à l'adresse **accueil@mairie-pezens.fr**

Rencontre avec Valérie Garcia, Adjointe déléguée à la vie associative

Comment qualifier la vie associative à Pezens ?

V.G : La vie associative à Pezens est très dynamique. Les associations sont nombreuses. Environ une vingtaine, qui font vivre la commune. Des animations culturelles, sportives ou de loisirs, ont lieu pratiquement tous les week-ends. Les activités et les projets ne manquent pas à Pezens !

Comment la municipalité soutient les associations de la commune ?

V.G : La mairie soutient les associations en apportant une aide matérielle, logistique ou financière. Chaque année plusieurs associations bénéficient d'une convention d'utilisation de nos locaux municipaux, d'un soutien logistique avec l'aide de nos agents techniques, ou encore d'une subvention. Pour y prétendre, un dossier doit être constitué et s'il répond aux critères, un agrément est délivré par le Conseil municipal, renouvelable chaque année.

Pourquoi la vie associative à Pezens est importante ?

V.G : La vie associative est un rouage clé de la vie sociale de notre village. Grâce à l'implication de nos bénévoles, à leur générosité et à leur passion, nous avons pu réaliser des projets et des actions qui ont un impact concret dans notre communauté pour entretenir le lien social et la convivialité.



“ Chers bénévoles, je vous adresse ma plus sincère gratitude pour votre précieuse contribution ! ”
Valérie Garcia, Adjointe déléguée à la vie associative



Art urbain : appel à projets 2025

La commune initie une démarche autour de l'art urbain et invite les artistes à investir l'espace public, les rues et les places du village, pour y créer des œuvres pérennes sur les murs choisis à cet effet. Les objectifs poursuivis sont de : soutenir la création artistique, favoriser la rencontre entre l'art et les publics, et dynamiser l'espace public. Un appel à projets est lancé pour la réalisation de plusieurs fresques murales sur le 2nd semestre 2025, constituant un circuit artistique depuis les abords de la RD 6113 et jusqu'au cœur du village. Il s'agira de fresques résolument positives et colorées, avec des thématiques autour de l'humain, de la nature, de l'environnement et de messages positifs.

Pose de caches-conteneurs



Afin de limiter les poubelles individuelles qui peuvent encombrer les trottoirs et gêner la circulation à certains endroits du village, notamment sur la RD 6113, celles-ci ont été remplacées par des conteneurs collectifs fournis par le Covaldem. Pour les rendre plus discrets visuellement, les services techniques municipaux ont installé plusieurs cache-conteneurs. Ils ont été fabriqués en tôle par la société ALCO et personnalisés avec le logo de la commune, pour s'intégrer au mieux dans le paysage et leur environnement. Ces mobiliers urbains seront actuellement déployés sur plusieurs sites : rue Charlemagne, place Guynemer, boulevard des Pins, rue de la Vierge, rue Lafayette, rue de la République, place de la Liberté, rue de la Fontaine, place J. Courtieu, rue J. Moulin et rue J. Ferry.



Végétalisation de la RD 6113

La commune a lancé un grand chantier de végétalisation dans le cadre des travaux de la RD 6113. Il s'agit de concilier le besoin de se déplacer et la renaturation des espaces urbains. Intégrer la nature en ville, c'est protéger et relancer la biodiversité, qui est pour la municipalité une véritable préoccupation. Cette réalisation paysagère intégrera un grand nombre d'espaces verts, de jardinières, de treillis en pied de façades, afin de rendre la traversée de Pezens plus agréable et écologique.

Les services techniques municipaux procèdent actuellement à la pose du système d'arrosage pour les haies et installera prochainement les treillis qui accueilleront les plantes grimpantes destinées à embellir nos façades. Les végétaux plantés seront des essences adaptées, faiblement consommatrices en eau et autonomes.



Tonte raisonnée

La commune a mis en place la tonte raisonnée sur ses espaces verts. Elle consiste à espacer la durée entre les tontes ou à faucher la végétation une à deux fois par an après la floraison des fleurs. En périphérie des plates-bandes, une tonte d'encadrement permet d'éviter que les herbes folles ne retombent sur la chaussée.

L'objectif est de préserver et de favoriser la biodiversité. Les herbes hautes sont le refuge de nombreux insectes qui évitent la prolifération des pucerons, des chenilles... De plus, elles captent l'humidité de l'air qui redescend sous formes de gouttelettes jusqu'au sol, profitant aux arbres et arbustes. En appliquant la méthode de la tonte raisonnée, l'écosystème se trouve protégé, la floraison et l'installation de la faune favorisées.



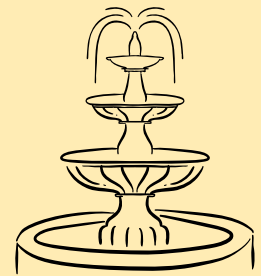
Travaux de la RD 6113

Les travaux de réhabilitation de la RD 6113 se poursuivent. Les sociétés AUDE TP et COLAS continuent d'œuvrer pour une transformation durable de la voirie. La société COLAS finit actuellement la pose des bordures côté Nord de la rue Jules Ferry jusqu'à l'avenue de Verdun. La société AUDE TP termine les raccordements aux égouts pour l'évacuation des eaux pluviales, puis procédera aux mises à la côte avant le coulage des trottoirs. Côté circulation, la rue du 19 mars 1962 est passée à sens unique en remontant vers la RD 6113. Nous avons conscience que ces travaux vous impactent quotidiennement et nous nous excusons pour les gênes occasionnées. Vous pourrez prochainement profiter pleinement des améliorations opérées pour la sécurisation et l'embellissement de la traversée du village.



Nous remercions la société AUDE TP qui a réparé et remise en fonctionnement la petite fontaine située à l'angle de la rue de la Fontaine et de l'avenue du Général de Gaulle. Néanmoins, les oranges ne poussent toujours pas sur les platanes... Pour l'anecdote, à l'époque de la création des fontaines, les anciens s'étaient moqués des fontainiers en raison de la très faible pente depuis la source Fontaine De Fontoulières.

Ils disaient que le jour où l'eau coulerait, des oranges pousseraient dans les platanes. Lorsque l'eau a coulé, après plus d'un an de tentatives, les fontainiers se sont alors amusés à accrocher des oranges dans les platanes.

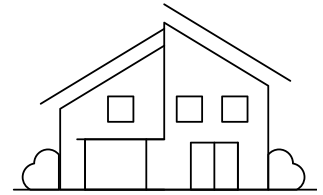


Les Terrasses du Fresquel

Le lotissement « Les Terrasses du Fresquel » poursuit sa transformation. L'ancienne verrue au cœur de notre village, causée par la défaillance financière du lotisseur, ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Après un investissement important pour acquérir la maîtrise foncière du lieu, nous avons confié au groupe MARCOU HABITAT la réhabilitation et l'aménagement du lotissement.

MARCOU HABITAT, en collaboration avec la mairie, poursuit les travaux engagés à l'automne 2024. Les parties communes sont quasiment terminées avec la mise aux normes des voiries et des réseaux enterrés. Bientôt, les travaux continueront avec la démolition progressive et partielle des constructions abandonnées.

Ces parcelles ainsi réhabilitées permettront la réalisation d'un projet regroupant des logements locatifs sociaux à destination des séniors, des habitations individuelles et des parcelles à bâtir.



Règles de bon voisinage

Nous avons la chance d'habiter dans une commune où il fait bon vivre et pourtant, il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour vivre tous en harmonie. La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens : respect des autres, respect des espaces publics et privés.



Le bruit : Pour la tranquillité du voisinage, le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur des habitations ou des dépendances (appareils de radio et de télévision, instruments de musique, appareil ménagers, animaux). Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses) ne peuvent être effectués que

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Entretien des terrains privés : Tous propriétaires d'un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50m des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, a obligation de procéder à son entretien (débroussaillage, élagage...) avant début juillet chaque année.

Risque inondation

Les Cadets de la Sécurité civile du **LEAP Émilie de Rodat** ont assisté le **12 février** à une journée de sensibilisation au thème des inondations. L'intervention du **SMMAR** (Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières) portait sur les différents risques d'inondation et les conduites à tenir en cas de crise. Les sapeurs-pompiers ont présenté le matériel à disposition afin d'intervenir en cas d'inondation. Ils ont aussi simulé un sauvetage dans le Fresquel. Les élèves se sont entraînés au maniement et au lancer de la brassière afin de sauver une personne emportée par le courant

L'occasion de sensibiliser les Cadets de la Sécurité civile aux bons réflexes citoyens et à la nécessaire sensibilisation des populations.



Tranquillité vacances

Vous avez la possibilité de signaler votre départ en vacances auprès de la Police Municipale ou la Gendarmerie, afin de porter une attention particulière à votre domicile lors des patrouilles. Pour en bénéficier, vous pouvez télécharger le formulaire sur **www.pezens.fr** A déposer directement en mairie ou à renvoyer par email à l'adresse suivante :

police-municipale@mairie-pezens.fr

Les bonnes pratiques à adopter :

- Verrouiller les portes et fenêtres
- Prévenir les voisins de son absence, leur demander de fermer et ouvrir les volets
- Éviter d'enregistrer un message sur son répondeur informant d'un congé
- Faire relever son courrier
- Éviter de signaler son absence via les réseaux sociaux





Assemblée pour les anciens combattants

L'Assemblée Générale de l'association des Anciens combattants et victimes de guerre de Pezens, affiliée à la FNAM (Fédération Nationale André Maginot) s'est déroulée le samedi 25 janvier dans la salle du foyer municipal, André Sarra. C'est avec un immense plaisir que cette association a pu réunir une soixantaine de ses adhérents avec la présence de Monsieur le maire Philippe Fau, accompagné de sa première adjointe Mme Valérie Garcia.

Après avoir remercié l'assemblée de sa présence, une minute de silence fût demandée à l'assistance afin d'honorer tous les morts pour la France mais aussi 4 camarades décédés en 2024. Le président reprit donc la parole pour faire quelques annonces concernant l'association et laissa la parole à Olivier Bouquet, trésorier et Franck Couterie, secrétaire. C'est ainsi que les bilans des actions et financiers de l'année passée et futurs furent énoncés devant l'assemblée.

A l'issue de ces comptes-rendus la modification du bureau fût évoquée et acceptée par tous. En effet, si Frédéric Dufour, président et Olivier Bouquet, trésorier restent en fonction, Franck Couterie était démissionnaire car appelé à d'autres occupations qui ne lui permettait plus de tenir ce poste sereinement. C'est ainsi que Mme Nicole Plantade a acceptée de prendre la relève et a donc élue secrétaire générale de cette belle association. Quant à Franck Couterie, il est désormais responsable du protocole chargé notamment de continuer l'organisation des cérémonies se déroulant sur la commune.

L'association des anciens combattants de Pezens qui est par ailleurs apolitique, est bien sûr ouverte à toutes et tous, militaires d'active ou non, fonctionnaires et civils de tout horizon ayant effectué ou non son service national. La cotisation est la même pour tout le monde ainsi que les aides éventuellement octroyées. Hormis le fait de perpétuer le devoir de mémoire, ce qui est un de ses rôles majeurs, l'association défend vos intérêts et peut être amenée à apporter son soutien à certains de ses adhérents dans le besoin. C'est ainsi que l'association peut apporter ponctuellement une aide individuelle notamment financière lorsque certains de ses adhérents rencontrent une difficulté de la vie (décès, surendettement etc.). Pour ceux et celles qui seraient intéressés, ou qui auraient besoin de plus de renseignements, contactez l'association sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/fnam.sectionpezens> ou par mail à l'adresse : major.fnam@gmail.com. Pour rappel, la cotisation s'élève à 15 euros par an. Somme qui peut paraître importante mais qui devient vite dérisoire lorsqu'une aide se fait sentir.



Club informatique



Nos adhérents sont en majorité des retraités et pour nous, à l'ère numérique où nous vivons, l'informatique est devenue une partie intégrante de notre quotidien. Que ce soit pour communiquer avec nos proches, avec l'administration, gérer nos finances, ou simplement explorer le monde, l'informatique offre de nombreux avantages et représente une opportunité unique de rester connectés, actifs et indépendants.

Bien que les avantages soient nombreux, autour de nous, certains seniors hésitent à se lancer dans l'informatique. La peur de l'inconnu, la crainte de ne pas être à la hauteur, ou encore la complexité apparente des nouvelles technologies peuvent constituer des freins. Cependant, il est important de se rappeler que l'informatique est accessible à tous, quel que soit l'âge. Environ 30 % des seniors pensent qu'ils ne sont pas assez compétents avec la technologie, mais avec un accompagnement adapté et des formations ciblées, chaque senior peut réussir à maîtriser les outils numériques. Nous pouvons le prouver et dans une ambiance bienveillante, chacun d'entre nous progresse. Les cours ont lieu le mardi (pendant les périodes scolaires) de 17h à 19 h au n°13, avenue de l'Europe.

Comité des fêtes



La galette partagée, les festivités lancées !

Le 1er février 2025, le Comité des fêtes a tenu son Assemblée Générale, marquée par l'élection d'un nouveau bureau :

Co-présidents : Shana FAUSSIE et Rémy ALEGRI

Trésorière : Louanne GRAVES

Trésorière-adjointe : Valérie GARCIA

Secrétaire : Léa RIBES

Secrétaire-adjointe : Lucie RIBES

La réunion s'est poursuivie avec l'organisation des festivités 2025

- Fête de la Musique - 21 juin
- Fête locale - du 17 au 19 juillet
- Loto - 20 décembre

Le Comité remercie tous les bénévoles et les habitants pour leur engagement et leur fidélité. Nous comptons sur les Pezénois pour faire de 2025 une année festive et conviviale, couronnée de succès ! Pezenement

Art et Couleur

Art et Couleur Pezens a le plaisir de vous annoncer que la prochaine exposition aura lieu les 22 et 23 mars 2025 au Foyer municipal André Sarda, samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h. Le vernissage est prévu le samedi à 18h en présence de Philippe Fau et de Valérie Garcia. Nous vous espérons nombreux pour venir admirer les œuvres exposées. Nous avons invité à se joindre à nous, comme l'an passé, l'association pezénoise « Les Amis de Paul Thomassin », peintre originaire de Pezens, (1923-2004), que vous pourrez découvrir ou redécouvrir au travers de nouvelles œuvres sélectionnées par Pierre Ferrand et ses amis de l'association. Alors n'hésitez pas à nous rendre visite ! Vous pouvez suivre l'association Art et Couleur Pezens sur notre page Facebook: <https://www.facebook.com/art.et.couleur.pezens>



Caroline BERTHOU Secrétaire, 06 14 56 63 83
Jean Philippe NABIAS Président, 06 74 59 60 79

ART ET COULEUR PEZENS

A
R
T

E
T

C
O
U
L
E
U
R

P
E
Z
E
N
S



EXPOSITION

22 et 23 MARS 2025
Foyer municipal
André SARDA

Vernissage samedi 22 Mars 18h
Ouvert le samedi de 10h à 18h
et dimanche de 10h à 17h



ASSOCIATION INVITEE

Association des Amis de Paul THOMASSIN

Siège Social : Mairie 11170-PEZENS

Courriel : asso.paulthomassin@gmail.com



Rétr'Opel Club du Sud

Nous avons commencé l'année 2025 par notre Assemblée Générale le week-end du 1er et 2 février, avec des membres venus d'assez loin pour l'occasion (Île de France, Doubs, Suisse, Gard, Bouches-du-Rhône). La météo nous a gâté ces 2 jours. Nous avons pu en profiter le samedi après-midi lors d'une balade avec nos autos dans la Montagne Noire. Le dimanche matin, nous avons eu la chance d'exposer nos Opel sur la place du Prado, aux portes de la Cité Médiévale de Carcassonne, que nous avons pu faire découvrir à nos membres sous le charme de notre patrimoine historique local. L'Assemblée s'est tenue à la salle des associations de Pezens le dimanche après-midi. Prochain évènement, nous tiendrons comme chaque année depuis presque 20 ans, un stand du vendredi 21 au dimanche 23 mars sur le Salon Motor Passion qui se déroulera au Parc des Expositions d'Avignon (50.000m² d'exposition, + de 350 exposants et 40 000 visiteurs édition 2024). Si vous appréciez les anciennes et belles mécaniques, vous savez ce qu'il vous reste à faire lors de ces dates. N'hésitez pas à passer sur notre stand, vous y serez les bienvenus. Toute l'équipe du Rétr'Opel Club du Sud vous dit à très bientôt !



Vital'gym

À la fin du mois de janvier, l'association Vital'gym a tenu son Assemblée Générale et partagé la galette des rois.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Nouria FAUSSIE

Vice-Présidente : Fatima EL KHAMKOUMI

Trésorière : Cathy GLEIZES

Trésorière adjointe : Sophie RIVALS

Secrétaire : Christelle RIBES

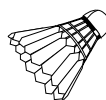
Secrétaire adjointe : Marie-Christine ARIBAUD

Le cours du lundi est essentiellement basé sur du renforcement musculaire, grâce à des exercices de gainage (travail musculaire en profondeur) et de pilates (améliore la souplesse, réduit les tensions). Des fitballs sont aussi utilisés pour travailler plusieurs groupes musculaires en même temps (notamment les abdominaux, les fessiers, les cuisses et le dos) mais aussi pour améliorer l'équilibre. Ces pratiques accessibles à toutes sont complémentaires et permettent d'améliorer en douceur sa posture et sa souplesse. Le cours du jeudi est aussi basé sur du renforcement musculaire, mais suivant une méthode cardio-training et fitness plus tonique. Les inscriptions sont possibles en cours d'année.



Badminton Club Pezénois

Décembre et janvier ont été ponctués par différentes manifestations. En effet, le groupe a pu se retrouver après les séances autour d'un apéritif dînatoire pour fêter Noël, puis en janvier pour déguster les galettes des rois. Toujours une occasion pour partager un moment convivial. Une soirée « Les Bronzés font du bad » est à venir avec une raclette party en fin de séance.



Bilan de mi-saison du GFC



C'est avec un nouveau président Kevin Novello et son bureau, que le GFC a repris la saison au mois de septembre. Avec presque 200 licenciés le club se porte bien, avec des joueurs et joueuses dans toutes les catégories de U7 jusqu'au U17. Nous avons organisé notre 1er tournoi du GFC les 14 et 15 septembre pour les catégories U9 U11 et U13 avec des clubs de départements voisins. Ce dernier a été une réussite avec plus de 800 personnes présentes.

Une 1ère aussi pour le stage performance qui a été organisé pendant les vacances de Toussaint et a rencontré le succès avec 45 enfants présents. Un autre a été organisé pendant les vacances de Février sur la commune de Saissac et le dernier de la saison se déroulera à Pezens pour les vacances de Pâques. Notre loto annuel a eu lieu le samedi 8 février dans la salle polyvalente de Saissac. Plusieurs sorties sur Montpellier et Toulouse ont permis à tous nos licenciés de voir un match de ligue 1, cela a été un moment inoubliable pour tous les licenciés de l'école de foot. Côté résultats, félicitations à tous les joueurs de toutes catégories, particulièrement aux joueurs U15-1, à leurs coachs qui se sont qualifiés en Territoire pour la deuxième phase du championnat. Le club est à la recherche de filles pour déployer le football féminin dans le club, aussi n'hésitez pas à revenir vers le président pour des renseignements. Forza GFC



Les Joyeuses Farandoles

Les Joyeuses Farandoles tenaient à vous remercier et vous féliciter pour votre implication lors du Téléthon 2024, autant les associations, que les bénévoles et toutes autres personnes ayant récolté des dons. Grâce à vous tous nous avons pu reverser 2430€ à cette noble cause. Le 31 décembre 2024, nous avons organisé le réveillon du jour de l'An, qui s'est extrêmement bien déroulé. Nous n'avons obtenu que des retours positifs !

Le 31 janvier 2025, s'est tenue notre Assemblée Générale, avec quelques changements au Bureau :

- Présidente : Mme Bonafous Isabelle
- Trésorière : Mme Champ Monique
- Secrétaire : Mlle Diez Alexandra
- Secrétaire adjointe : Mlle Pujol Elodie
- Chargée de communication : Mlle Bonafous Pauline

Ci-après notre programme d'activités pour les mois à venir :

- 29 mars : Repas guinguette, à partir de 19h30
- 05-06 avril : Marché des créateurs amateurs
- 17 mai : Championnat national de rock acrobatique et artistique à Carcassonne
- 1er juin : Vide-greniers
- 14 juin : Gala de rock à Cazilhac

Nous avons aussi quelques membres actifs qui sont :

- Mme Fury Gelis Audrey
- M. Dougnac Alain
- Mlle Cauquil Marion
- Mlle Sauret Aude
- Mlle Sauret Cécile

- 18 juin : Spectacle des petits rockeurs de Pezens
- 05 octobre : Vide-dressing
- 05-07 décembre : Téléthon 2025

Pour tout renseignement et inscription :
06 08 81 54 51 (entre 18h et 21h).

Les Amis du patrimoine pezénois

Activités réalisées au second semestre 2024 :

22 juillet : Messe à la chapelle Sainte-Madeleine à l'occasion de la fête locale du village.

22 septembre : Portes-ouvertes à la chapelle Sainte-Madeleine avec une exposition d'artistes peintres à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Une centaine de visiteurs se sont arrêtés pour admirer l'intérieur de cette chapelle romane du Xème siècle et découvrir son histoire.

05 octobre : Journée découverte du patrimoine des Corbières. Les participants ont pris la route, accompagnés par un doux soleil automnal, pour arriver -en passant par le massif des Hautes-Corbières et les magnifiques gorges de l'Orbieu- au château de Bouisse, dont l'édification débute au XIIIème siècle. L'actuel propriétaire a présenté l'histoire et l'architecture du bâtiment, notamment les deux cheminées d'apparat à décors peints construites à la demande du baron Gérard de Saint-Jean de Moussoulens, et également les lieux de vie du poète et philosophe René Nelli qui, avec son épouse, acquit le château en 1951. L'aile est de l'édifice est l'objet d'une restauration dans le cadre de la mission Stéphane Bern afin d'accueillir le mobilier de la maison de l'artiste à Carcassonne ainsi que le fonds documentaire et des ouvrages. Le groupe s'est ensuite dirigé vers le château de Lanet où furent servis en toute convivialité un apéritif dans la cour du château et un agréable repas sous la splendide voûte de la salle des gardes. Le peintre Max Savy, précédent propriétaire, avait sauvé l'édifice de la ruine. Les nouveaux châtelains, qui œuvrent quotidiennement pour préserver la bâtisse et le parc planté de cèdres séculaires, ont ensuite réalisé la visite commentée de ce joyau architectural datant en partie du XIIIème, puis ils ont présenté de façon plaisante et abordable un exposé sur le thème « Les seigneurs de Lanet ». L'histoire de Pezens et celle de ces deux villages semblent liées par la seigneurie de Voisins. Les Amis du patrimoine pezénois tiennent à remercier chaleureusement les propriétaires des châteaux de Bouisse et de Lanet, ainsi que les membres de l'association locale, pour leur formidable accueil et leur amour des vieilles pierres qui ont permis de garder ce patrimoine vivant.



Courant octobre : Visite du vieux village par une classe du lycée Émilie de Rodat, accompagnée par le Président de l'association et par le Président des Anciens combattants qui ont apporté aux élèves les explications sur l'histoire du village, en particulier celle des seigneurs de Voisins et de la famille De Pins.

08 décembre : Ouverture du musée local à l'occasion du Téléthon. Cette visite exceptionnelle a obtenu un beau succès et sera renouvelée.

18 janvier 2025 : Assemblée Générale

En introduction, Madame Valérie GARCIA, Adjointe au maire en charge des associations, présente ses vœux et remercie l'association pour les activités réalisées en 2024, en particulier l'ouverture du musée local dans le cadre du Téléthon.

A son tour, le Président adresse ses vœux et remercie les participants, la municipalité et les membres du Bureau. La Secrétaire présente ensuite le bilan moral 2024 et les prévisions d'activités pour 2025. Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.



RUBRIQUE DES ASSOCIATIONS

Le Président présente ensuite le bilan financier, étant donné l'absence de Mme BELLET - Trésorière, excusée pour raison de santé. Le solde fin 2024 est supérieur de 600 euros à celui de fin 2023. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité. L'association a le plaisir d'accueillir 3 nouveaux adhérents. L'Assemblée Générale s'est terminée de façon conviviale par le verre de l'amitié et le partage des galettes des rois.

Prévisions d'activités pour début 2025 :

- L'association va établir un état des lieux du patrimoine du village conjointement avec la mairie pour définir les besoins de réparation, en priorité la restauration de la dernière tour des remparts et de l'église Saint Jean-Baptiste.
- Au printemps (date à définir) : randonnée pédestre à la source de Fontgrande

Les associations AGAPE et les Amis du patrimoine pezénois vous proposent de découvrir ou redécouvrir le sentier de randonnée de la source de Fontgrande. Ce circuit facile de 6,5 Kms aller-retour offre un aperçu des coteaux calcaires du piémont de la Montagne Noire et de leur végétation méditerranéenne en même temps que de beaux panoramas sur la plaine de Carcassonne et des Pyrénées au sud. Le rendez-vous sera donné à la date fixée au pré communal (parking route de Ventenac au pont du Fresquel sur la RD 6113) pour un départ en voitures jusqu'au parking du conservatoire trufficole situé près de Caunettes-Hautes. Pour terminer cette après-midi de façon conviviale, une collation sera offerte au retour sur le parking du pont du Fresquel à Pezens.

Les prévisions d'activités suivantes seront communiquées dans le prochain bulletin.

L'association rappelle que l'adhésion est ouverte à tous moyennant la somme de 10€ par an.

Contact : patrimoineculture.pezens@gmail.com

SOS Animaux



Abandons en hausse: aidons-les à trouver une famille

Depuis plusieurs semaines, nous sommes confrontés à une hausse alarmante des abandons de chiens et le nombre de prises en charge ne cesse d'augmenter : 13 chiens ces 15 derniers jours. Actuellement, 21 chiens attendent une famille au sein de notre association. Parmi eux, nous souhaitons mettre en lumière Louka et Rook, qui sont avec nous depuis novembre et qui espèrent toujours trouver un foyer chaleureux :

- Louka est un adorable Bouledogue Français de 7 ans, très proche des humains. Il mérite une famille qui lui offrira tout l'amour qu'il a à donner.

- Rook est un petit Pinscher de 5 kg, discret au premier abord mais une fois sa confiance gagnée, il deviendra un véritable pot de colle.



Nous souhaitons également donner un petit coup de pouce à Loulou et Ratatouille, deux frères Border Collie de 1 an aussi affectueux que énergiques, qui espèrent être adoptés ensemble... ou séparément.

Un grand merci et un appel à l'aide

Le 1er février, nous avons organisé une collecte au magasin Maxi Zoo de Carcassonne. Grâce à votre générosité, nous avons pu réunir de précieuses ressources pour subvenir aux besoins des chiens recueillis en nombre ces dernières semaines.

Cependant, face à cette situation critique, nous avons un besoin urgent de familles d'accueil, notamment pour les petits et moyens chiens. Faute de places disponibles, nous devons malheureusement refuser certaines prises en charge, ce qui rend cette aide encore plus précieuse. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.

Prochain rendez-vous : vide-greniers du 13 avril 2025

Retrouvez-nous le 13 avril au pré communal de Pezens pour notre premier vide-greniers de l'année. Les inscriptions ouvriront très prochainement, alors restez connectés ! Suivez-nous sur Facebook et Instagram pour découvrir nos chiens à l'adoption et ne rien manquer de notre actualité. Merci pour votre soutien.

Séverine DUFOUR - TEL 06 11 02 33 11

Club de l'amitié

Le Club de l'amitié, fort de ses 51 adhérents et de son ancienneté (avril 2003), est une association ayant pour but de favoriser les relations entre Pezénois et Pezénoises de plus de 55 ans. Une vingtaine de membres se retrouvent tous les mardis et jeudis après-midi dans le local du club 11 bis rue de Verdun (anciennement la Poste de Pezens). Chacun trouve sa place, que ce soit avec des cartes, au scrabble ou à d'autres jeux de société. C'est également le lieu et le moment d'échanger et de partager les nouvelles des uns et des autres, ainsi que celles du village.

L'ambiance est très conviviale et très festive lors des fêtes ou anniversaires des membres du club. N'hésitez pas à vous joindre à nous, nous serons heureux de partager avec vous notre humeur joyeuse !

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 25 janvier dernier en présence du Maire Philippe FAU et de Valérie GARCIA, lère Adjointe en charge des associations. L'Assemblée a acté l'élection du nouveau Conseil d'administration (sortie d'Alain PAGES, entrée de Marie-Josée OURLIAC). Le Bureau est maintenant composé de Jean-Louis GABRIEL Président, André GUIRAUD Trésorier, Danielle GALLO Secrétaire.

Outre nos rendez-vous bi-hebdomadaires, les activités de ce premier semestre sont :

- samedi 22 février à 14h30 : mini loto et dégustation de crêpes,
- samedi 15 mars : repas au restaurant M'11 à Monzes,
- dimanche 13 avril : repas dansant avec Guy Lacroux,
- en juin : pique-nique au pré communal.

Nous communiquerons dans le prochain bulletin municipal les activités du second semestre 2025.

Personnes à contacter : Danielle GALLO 06 85 71 23 00

André GUIRAUD : 06 10 35 85 62 / J.L GABRIEL : 06 08 58 01 91



Usapezens

Le début de l'année 2025 a été agité au sein de l'Usapezens. Le président et son comité directeur ont décidé de se séparer du coach Laurent à la tête de l'équipe 1 depuis plus d'un an. Nous tenons à remercier Laurent pour le travail effectué au sein du club. La raison de cette séparation étant la mauvaise position au classement. Nicolas Giné entraîneur du FAC et Revel (Coupe de France contre le PSG) est venu le remplacer. Ancien joueur Pezénois, "Nico" a apporté son expérience à ce poste et le groupe a retrouvé la sérénité, ainsi qu'un état d'esprit qui avaient fui les rouges et noirs. Une remontée au classement et une position plus confortable sont venues clôturer le mois de Janvier. De plus, l'Usapezens jouera cette année la Coupe Favre. D'importantes échéances en championnat et en coupe viendront clôturer la période automnale. A n'en pas douter, l'Usapezens a encore de beaux jours devant lui ! Côté festivités, les premiers lotos de l'année se sont bien passés. Beaucoup de monde était au rendez-vous. Allez l'Usapezens. Allez les Rouges et noirs !



22-23

MARS

EXPOSITION DE PEINTURES

Art et Couleur
Les Amis de Paul Thomassin
Foyer communal

29

MARS

REPAS GUINGUETTE

Les Joyeuses Farandoles
Foyer communal

05-06

AVRIL

MARCHÉ DES CRÉATEURS AMATEURS

Les Joyeuses Farandoles
Foyer communal

13

AVRIL

REPAS DANSANT

Club de l'Amitié
Foyer communal

13

AVRIL

VIDE-GRENIERS

SOS Animaux
Pré communal

26

AVRIL

SOIRÉE PACIFIQUE

Tevaka-Toa
Foyer communal

8

MAI

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 08 MAI 1945

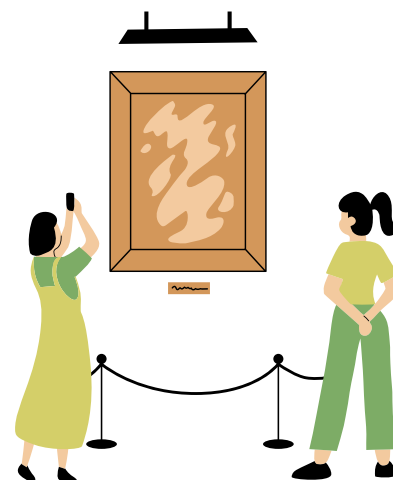
Monument aux Morts

18

MAI

VIDE-GRENIERS

École primaire
Pré communal



24
MAI

SOIRÉE BLACK

Tevaka-Toa
Foyer communal

01
JUIN

VIDE-GRENIERS

Les Joyeuses Farandoles
Pré communal

08
JUIN

VIDE-GRENIERS

France Bleu Océan
Tevaka-Toa
Pré communal

15
JUIN

VIDE-GRENIERS

Usapezens
Pré communal

21
JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Comité des Fêtes
Place du 14 juillet

24
JUIN

FÊTE DE L'ECOLE

École primaire

29
JUIN

VIDE-GRENIERS

Rétr'Opel
Pré communal





Place de la ruine, quand Pezens était médiévale

Dans les années 1630, Pezens était un village fortifié sous l'autorité du seigneur de Voisins, qui vivait dans son château au sein des murailles qui ceinturaient le village. Grâce au compoix (1682-1746) et aux écrits laissés par J. Courtieu (Histoire de Pezens), on apprend que ce château fort était bâti directement sur la roche et comportait des murs épais qui occupaient l'actuelle place de la Vierge.

La France de l'époque est dirigée par Louis XIII et le Cardinal de Richelieu. Quand Paris décide une réforme qui remet en cause le droit de lever l'impôt par les seigneurs de la région, un vent de révolte bouscule le Sud de la France, à laquelle se joint le seigneur de Voisins.

Une armée se lève pour combattre le régime en place, mais elle est mise en déroute par l'armée royale en 1632. Le seigneur de Voisins se réfugie alors en Espagne et Richelieu ordonne la destruction de son château de Pezens. Ce dernier est démantelé sur place et sert de carrière aux Pezénois venant se servir en pierre pour la construction de bâtiments.


On trouve dans les archives municipales des traces de cette « place de la ruine » jusqu'en 1890. La municipalité procède en 1893 à l'acquisition de ce terrain à la famille de Voisins, devenue de Pins par mariage. Un chemin partant du bas du presbytère et aboutissant à l'église est alors aménagé, pour éviter aux habitants de faire tout le tour du village. Cet endroit a marqué la mémoire des Pezénois, au point que beaucoup d'anciens parlent encore de la « place de la ruine » presque 400 ans après le démantèlement du château seigneurial de Voisins.






INFORMATIONS PRATIQUES


Contacteur la mairie

 Du lundi au jeudi :
8h15 - 12h30 / 13h00 - 17h30


Le vendredi :
8h15 - 12h30

 04 68 24 50 00


 accueil@mairie-pezens.fr

 18 Avenue de l'Europe
11170 PEZENS

 www.pezens.fr

 commune de Pezens



 Du lundi au jeudi :
8h15 - 12h30



Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants s'effectue une fois tous les 2 mois, **sur inscription préalable auprès de la mairie au 04 68 24 50 00**

Sont considérés comme encombrants ménagers : fauteuils, canapés, sommiers, bureaux... mobilier en général et les déchets d'équipements électriques et électroniques (télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières...). Certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus.

Prochaine collecte : 12 et 13 mai 2025



Inscriptions école

Votre enfant est né en **2022**, il a donc l'âge pour faire sa **première rentrée scolaire**. Les inscriptions peuvent d'ores et déjà être faites. Pour cela, vous devrez vous présenter au secrétariat de la mairie avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Fiche de renseignements parents à compléter sur place



Cantine scolaire

En raison de l'augmentation des inscriptions tardives (voire des oublis répétés), nous vous rappelons les règles pour la bonne gestion des repas scolaires.

L'inscription de l'enfant :

- est obligatoire
- doit être faite avant le 25 du mois
- se faire sur le portail <https://parents.logiciel-enfance.fr/pezens>
- être réglée par CB sur Internet ou en espèces à la mairie



Toute annulation de repas doit être signalée sur le site Internet ou en mairie avant 9h le jour même.

Nous espérons pouvoir compter sur vous.

Recensement citoyen

Le recensement est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant. Il doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement, soit par téléprocédure via le site internet **service-public.fr**

Pour ce faire, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

Inscriptions du 1er trimestre : jusqu'au 26 mars 2025.

L'attestation de recensement est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté, mais aussi pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis auto et moto, concours de la Fonction Publique). De plus, ce document permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.





RÉGLEMENTATION

Vide-greniers et brocante organisés par une association

Lieu de l'évènement

Une brocante ou un vide-greniers est considéré comme une vente au déballage et soumis à la réglementation applicable à ce type de vente. Ainsi, une brocante ou un vide-greniers peut être organisé dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public (salle des fêtes, voie publique...).

Participants autorisés

- Particuliers vendant exclusivement des objets personnels et usagés au maximum 2 fois par an ;
- Associations ne vendant que des objets personnels usagés donnés par des particuliers ;
- Professionnels du commerce ou de la fabrication régulièrement déclarés.

Durée et fréquence

La fréquence de ces événements n'est pas limitée. Toutefois, leur durée cumulée dans un même local, ou sur un même emplacement ne peut pas dépasser 2 mois par année civile.

Déclaration préalable

L'association organisatrice doit faire une déclaration préalable, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à la mairie de la commune dont dépend le lieu de l'évènement :

- 15 jours au moins avant la date prévue de début de l'évènement pour un vide-greniers, vide-dressing organisé à l'intérieur du foyer ;
- 1 mois au moins avant la date prévue de début de l'évènement pour un vide-greniers, vide-dressing organisé au pré-communal.

Le fait de procéder à une brocante ou à un vide grenier sans en avoir effectué la déclaration préalable est puni d'une amende de 15 000 €.

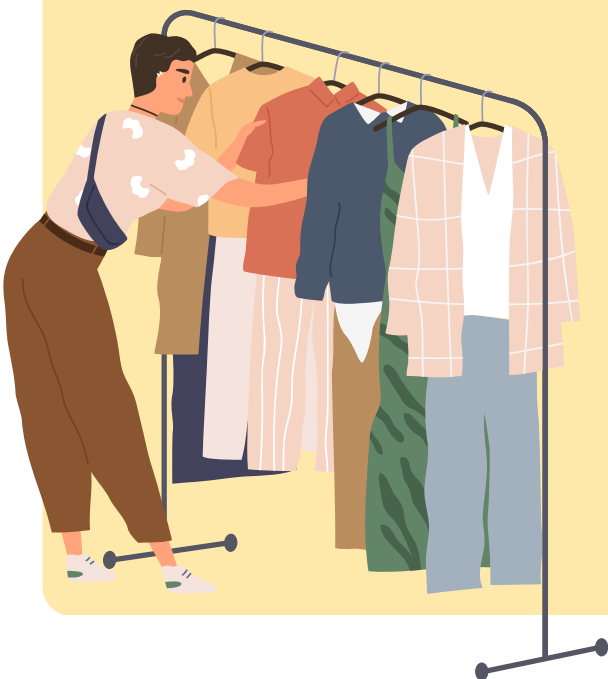
Registre des vendeurs

Les dirigeants de l'association organisatrice doivent tenir un registre permettant l'identification des personnes qui vendent des objets dans le cadre de la brocante ou du vide-greniers. Le registre comprend :

- les nom, prénoms, qualité et domicile de chaque personne qui offre à la vente des objets mobiliers usagés ou acquis d'occasion et la nature, le numéro et la date de délivrance de leur pièce d'identité avec l'indication de l'autorité qui l'a établie ;
- pour les particuliers, la mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ;

Au lendemain de la manifestation, le registre accompagné des attestations sur l'honneur des particuliers doit être déposé en Mairie afin qu'il soit transmis en Préfecture dans un délai de 8 jours maximum.

L'absence de registre ou le refus de le présenter aux autorités administratives est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.





Contact : Mairie de Pezens
18, avenue de l'Europe
11 170 Pezens

Téléphone : 04 68 24 50 00
Mail : accueil@mairie-pezens.fr

www.pezens.fr
 [communedepezens](https://www.facebook.com/communedepezens)

